



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°297 DU 20 AU 26 DECEMBRE 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 18 personnes tuées dont 10 personnes tuées au cours des affrontements armés et 3 cadavres retrouvés, 2 personnes enlevées et 7 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figure 1 femme et 3 mineurs tués.

Des Imbonerakure, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à l'intégrité physique et à la liberté.

Des attaques armées et des attaques à la grenade ont été rapportées dans ce bulletin.

La situation inquiétante de la pandémie de la Covid-19 dans différentes provinces du pays a été également signalée.

Ce bulletin revient aussi sur des cas liés à la gouvernance et aux faits sécuritaires ayant fait des pertes en vies humaines et des blessés.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA GOUVERNANCE

III. DES FAITS SECURITAIRES

IV. DE LA GESTION DE LA COVID-19

CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....	3
I.1.DU DROIT A LA LIBERTE	3
I.1.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....	3
I.1.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT	3
II. DE LA GOUVERNANCE	4
III.DES FAITS SECURITAIRES	4
III.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	4
III.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE.....	5
III.3.DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....	5
III.4. AUTRES FAITS SECURITAIRES	5
IV. DE LA GESTION DE LA COVID-19.....	6
V. CONCLUSION	8

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CDS	: Centre de Santé
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
DCE	: Direction Communale de l'Enseignement
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
RDC	: République Démocratique du Congo

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA LIBERTE

I.1.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne portée disparue en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

Depuis la date du 22 décembre 2021, vers 20 heures, Longin Kwizera, âgé de 34 ans, agent de la société Goshen et affecté à Rohero, résident en zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura mairie, est introuvable. Selon des sources sur place, une grenade a été lancée par des gens non identifiés dans une salle de cinéma située entre la 3^{ème} et 4^{ème} avenue de la zone Bwiza de la même commune et 15 personnes ont été blessées dont 3 grièvement et Longin était parmi les personnes blessées légèrement. Longin a téléphoné un de ses collègues lui disant qu'il était légèrement blessé et que les personnes blessées étaient en train d'être évacués par des policiers vers l'hôpital Prince Régent Charles. Lors de visites à l'hôpital par des membres des familles le lendemain, Longin n'a pas été retrouvé et personne n'a connu où il a été emmené au moment

où tous les autres blessés étaient là. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, son téléphone était déjà éteint. La famille a cherché Longin dans les autres hôpitaux mais en vain.

Une personne portée disparue en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2021 indique qu'en date du 16 décembre 2021, Norbert Ndikumagenge, marié, âgé de 55 ans, cultivateur, résidant sur la colline Nyarutiti, zone Minyare, commune et province Cankuzo, est porté disparu. Selon des sources sur place, il a quitté son domicile le matin du 15 décembre 2021 pour aller vendre sa chèvre au marché de Kavumu, dans la même zone. Il a été vu pour la dernière fois par les voisins, en date du 16 décembre 2021, dans un bistrot sur la colline voisine de Rutoke, en train de boire du vin de banane. La famille, l'administration et les voisins ont cherché partout mais en vain.

I.1.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une personne arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 23 décembre 2021, vers 15 heures, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Bruce Irakoze a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Bruce avait contracté un crédit de 800 000 Fbu dans l'association « Nawe nuzé » au mois de Janvier 2021 et devrait avoir terminé de le rembourser le 23 décembre 2021. Selon les mêmes sources, lors de la clôture de leur cycle financier, Bruce n'a pas pu rembourser toute la dette avec intérêt. Ainsi, il a été ligoté par des Imbonerakure dont un certain Gasongo et Gahungu et l'ont conduit au cachot de la commune. Charles Ndayisaba, OPJ, lui a signifié qu'il ne sortira du cachot qu'après avoir remboursé tout l'argent.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi

En date du 24 décembre 2021, sur la colline Kiremba, zone Muzenga, commune et province Bururi, Nestor Sindayigaya et Hamu Ndayisaba, tous

membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure dont Fleury, résident de cette colline. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de boire le vin d'ananas communément appelée « Umunanasi ». Ils ont été détenus au cachot du poste de police à Kiremba.

Quatre évangélistes arrêtés en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2021 indique qu'en date du 15 décembre 2021, Ezéchiel Bujeri et Elimeleck, tous pasteurs de l'église EUSEBU Nyanza-lac ont été arrêtés par des policiers sous l'ordre de l'administrateur communal, Marie Goreth Irankunda suite aux désaccords entre responsables de ladite Eglise et des fidèles. Selon des sources sur place, en date du 16 décembre 2021, vers 5 heures du matin, des policiers ont également arrêté Pasteur Joël Gihimbare et Pasteur Jérémie Niyonkuru et les ont conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-Lac. Selon les mêmes sources, tous les 4 ont été transférés au cachot du commissariat provincial de police

à Makamba avant de les transférer au cachot du par-
quet de Makamba.

Les mêmes sources indiquent que l'infraction à leur
charge se trouvant sur leur dossier RMP 21091 fait

savoir qu'ils sont accusés de collaborer avec les re-
belles du Général Godefroid Niyombare. Les
mêmes sources nous renseignent qu'en date du 23
décembre 2021, ils n'avaient pas encore comparu
devant le procureur.

II. DE LA GOUVERNANCE

Détournement de fonds au Lycée communal Mwa- ro

En date du 24 décembre 2021, sur la colline Gihin-
ga, zone Mwaro, commune Kayokwe, province
Mwaro, lors de la clôture du 1^{er} trimestre de l'année
scolaire 2021-2022, les élèves du lycée communal
Mwaro I n'ont pas eu leurs résultats. Selon des
sources sur place, Eric Ntakarutimana, enseignant
vacataire du cours de Swahili a confisqué les fiches
de points puisqu'il n'avait pas reçu son salaire alors
que les parents avaient payé la somme exigée de
2000Fbu par élève. Selon les mêmes sources, le di-
recteur Cassien Niyondiko, remplacé au mois de
novembre 2021, a détourné l'argent dû à cet ensei-
gnant.

Détournement de fonds au Lycée communal Mwaro

Destitution de trois chefs de zone et un chef de colline en commune Rutovu, province Bururi

Destitution de trois chefs de zone et un chef de col- line en commune Rutovu, province Bururi

En date du 18 décembre 2021, Lamec Sanganiye,
chef de zone Kajondi, Elias Niyonkuru, chef de col-
line Kajondi, Renovat Habonayo, chef de zone
Muhweza et Emmanuel Nishimagizwe, chef de
zone Muzenga, commune Rutovu, province Bururi,
tous membres du parti CNDD-FDD ont été provi-
soirement suspendus par le conseil communal. Se-
lon des sources sur place, le chef de zone Kajondi,
de même que le chef de la colline Kajondi sont ac-
cusés de pratiquer le concubinage. Le chef de zone
Muhweza est accusé d'avoir détourné les fonds de
l'association Sangwe tandis que celui de Muzenga
est accusé d'incompétence. Selon les mêmes
sources, ils sont également tous accusés de ne plus
respecter l'administrateur et le secrétaire communal
du parti CNDD-FDD.

III. DES FAITS SECURITAIRES

III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugenda- na province Gitega

En date du 25 décembre 2021, le matin, au chef-lieu
de la commune Bugendana province Gitega, un
corps sans vie de Léopold Niyungeko alias Gason-
go, policier, a été retrouvé sur la route goudronnée
tout près des bistrots. Selon des sources sur place, la
victime travaillait dans cette même localité parmi
les policiers en charge de la sécurité à la micro fi-
nance COOPEC, agence de la commune Bugenda-
na, située à 200 mètres de l'endroit où son corps a
été trouvé. Le corps sans vie de ce policier a été dé-
couvert par des gens qui se rendaient à la messe de
Noël. Selon les mêmes sources, le corps présentait
une coloration bleue au niveau du cou mais n'avait
aucune autre blessure. Ce corps a été placé provi-
soirement au CDS Bugendana et vers 10heures,
l'administrateur de la commune Bugendana Bea-
trice Butoyi en collaboration avec la police de cette

localité, ont emballé le corps de la victime dans une
bache puis l'ont embarqué dans la camionnette de
cet administrateur vers chef-lieu de la province Gi-
tega.

Un corps sans vie retrouvé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 21 décembre 2021, sur la colline Ka-
nyange, commune Buhiga, province Karuzi, Blaise
Barumwina a été retrouvé mort derrière sa maison,
poignardé sur tout son corps par des gens non iden-
tifiés. Selon des sources sur place, la police a arrêté
la femme de la victime, son fils âgé de 24 ans ainsi
qu'un voisin et ont été conduits au cachot du com-
missariat provincial de Karuzi pour des raisons
d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 25 décembre 2021, vers 17 heures, sur la

4^{ème} transversale, colline Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié, ligoté, a été retrouvé par des cultivateurs qui partaient aux champs. Selon des sources sur place, ces cultivateurs ont alerté les militaires de la position de la 3^{ème} transversale de Nyamitanga et ces derniers sont venus accompagnés par des Imbonerakure de cette localité. Selon les mêmes sources, Pamphile Hakizimana, administrateur de la commune Buganda est venu en compagnie d'un OPJ et a indiqué que la victime n'a pas pu être identifiée dans sa commune. Il a ensuite donné l'ordre aux Imbonerakure d'enterrer la victime sur place.

Quatre militaires, six policiers tués et six blessés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2021 indique qu'en date du 19 décembre 2021, vers 23 heures, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, frontalière avec la RDC, des affrontements ont eu lieu entre les forces de sécurité et un groupe d'hommes armés en provenance de la RDC. Selon des sources sur place, 4 militaires ont été tués et 5 ont été blessés tandis que 6 policiers ont été tués et une dizaine ont été blessés.

III.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE

Une femme tuée en commune et province Muyinga

En date du 23 décembre 2021, sur la colline Ruganirwa, zone Cumba, commune et province Muyinga, Spéciose Ndagijimana, mère de 7 enfants, a été

tuée par son mari Pamphile Ntagahoraho à l'aide d'une hache. Selon des sources sur place, ils étaient à la maison en provenance du cabaret de la localité pour étancher la soif. Après le forfait, le présumé auteur a pris fuite.

III.3. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Un nouveau-né tué en commune et province Rumonge

En date du 22 décembre 2021, sur la colline Karonke, zone Minago, commune et province Rumonge, Claudine Ntunzwenimana, âgée de 18 ans a tué son enfant puis l'a jeté dans une toilette. Selon des sources sur place, un planton d'une pharmacie

de Magara, commune Bugarama, province Rumonge qui lui aurait donné des médicaments pour faciliter l'avortement a été interpellé et interrogé par la police à Minago avant d'être relâché le même jour. Selon des mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police à Rumonge.

III.4. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune et province Ngozi

Dans la nuit du 21 au 22 décembre 2021, au cachot de la PJ Ngozi, Mathieu Karikunzira alias Joging, détenu à la disposition du Parquet de la République, âgé de 32 ans, originaire de la colline Rurama, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, a succombe suite aux lésions corporelles lui infligées par ses codétenus. Selon des sources sur place, trois détenus présumés auteurs, Alexis Habimana, Thierry Arakaza alias Vandam et Sylvestre Misigaro, dénoncés comme auteurs de ce crime par d'autres détenus ont été interrogés pour enquêtes.

Ruyigi, deux enfants de Nzungu, ont trouvé la mort. Selon des sources sur place, Nzungu, vendait clandestinement le carburant. Un client est venu s'approvisionner en carburant et lorsque Nzungu était en train de mesurer la quantité achetée, un de ses enfants a allumé le feu sur cette essence, ce qui a provoqué cet incident. Selon les mêmes sources, le client qui venait s'approvisionner en essence a été blessé et a été conduit à l'hôpital de Ruyigi pour des soins.

Deux enfants morts suite à l'essence au chef-lieu de la province Ruyigi

En date du 20 décembre 2021, vers 1 heure du matin, au quartier Gasanda, commune et province

Une personne attaquée en commune et province Rutana

En date du 23 décembre 2021, vers 22 heures, au quartier résidentiel du chef-lieu de la province Rutana, Edouard Niyonzima, tailleur au marché de Rutana, a été battu à l'aide d'un bâton et blessé au niveau de la tête au moment où il rentrait chez lui, à

50 mètres de sa maison, par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, Edouard a été conduit par ses voisins à l'hôpital provincial de Rutana pour des soins médicaux.

Une femme blessée en commune et province Rumonge

En date du 25 décembre 2021, au quartier Kanyenkoko, au centre-ville de Rumonge, province Rumonge, Penina Nshimirimana, âgée de 25 ans a été blessée par son ex-ami Jackson Bigirimana. Selon des sources sur place, la victime a été poignardée aux côtes, au ventre et sur la tête. Elle a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour des soins intenses. Selon les mêmes sources, Jackson Bigirimana a été détenu au cachot de la police à Rumonge pour des raisons d'enquêtes.

Une dizaine des personnes blessées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 22 décembre 2021, vers 20 heures, entre la 3^{ème} et 4^{ème} avenue, zone Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, une grenade a été lancée dans une salle de cinéma par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, 15 personnes ont été blessées dont trois grièvement blessées. Les personnes blessées ont été évacués vers l'hôpital Prince Régent Charles.

IV. DE LA GESTION DE LA COVID-19

Selon des informations parvenues à la Ligue Iteka depuis le 15 décembre 2021, la situation de la pandémie de la Covid-19 est inquiétante dans différentes provinces du pays.

En province Kirundo, depuis le 20 décembre 2021, l'hôpital de Kirundo compte 72 cas testés positif au Covid-19 et les personnes testées positives ne sont pas confinées et circulent librement car il n'y a plus de mesures y relatives.

Les communes de la province Kirundo ne sont pas aussi épargnées car il y a des cas positifs dans ces communes à savoir Busoni avec 18 cas, Bugabira avec 11 cas, Gitobe avec 6 cas, Ntega avec 11 cas, Bwambarangwe avec 14 cas et Vumbi avec 10 cas.

Au chef-lieu de la province Makamba, les personnes testées positives reçoivent des médicaments et les professionnels de la santé de l'hôpital de Makamba les renvoient à la maison suite à une faible capacité d'accueil de l'unique maison de confinement qui ne peut pas supporter les effectifs des personnes testées positives. Ces personnes circulent

Une grenade lancée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 21 décembre 2021, vers 20 heures, sur la RN 5, 3^{ème} transversale, zone Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, une grenade a été lancée par des gens non identifiés qui étaient sur une moto. Selon les mêmes sources, aucun dégât humain ou matériel n'a été signalé.

Une personne tuée en commune et province Ngozi

Deux enfants morts suite à l'essence au chef-lieu de la province Ruyigi

Une personne attaquée en commune et province Rutana

Une femme blessée en commune et province Rumonge

Une dizaine des personnes blessées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une grenade lancée en commune Buganda, province Cibitoke

dans les ménages et dans les lieux de grands rassemblements publics comme les marchés sans être inquiétés.

A l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac couvrant les communes de Nyanza-lac, Mabanda et Vugizo, depuis le 15 décembre 2021 jusqu'à nos jours, sur 187 personnes testées, 123 ont été positives à la Covid-19. A cet hôpital, le service qui est offert aux patients de la Covid-19 consiste au test ainsi qu'à un masque offert. L'administration communale ainsi que les chefs de zone et les chefs collinaires ne sensibilisent pas la population afin de freiner la contamination.

En province de Cibitoke, depuis le 17 décembre 2021, sur 800 personnes testées à l'hôpital de Cibitoke, 600 personnes ont été testées positives à la Covid-19.

En province Bubanza, au cours de la semaine du 20 au 26 décembre 2021, sur 1326 personnes testées à la covid-19, 246 personnes ont été testées positives à la Covid-19 à l'hôpital Bubanza.

Dans la province sanitaire de Cankuzo, à la fin de la journée du 19 décembre 2021, un bilan de 250 cas de la Covid-19 testés positifs confinés chez eux a été enregistré. A la fin de la journée du 20 décembre 2021, 390 cas ont été enregistrés, soit une augmentation de 140 cas testés positifs en une journée. Et ceux qui ont été testés positifs continuent à circuler dans la communauté malgré les communiqués lancés par les autorités provinciales à travers les différentes églises afin de respecter les mesures de se protéger contre la Covid-19.

En province Rutana, en date du 20 décembre 2021, l'hôpital Rutana a enregistré 38 cas testés positifs, en date du 21 décembre 2021, 51 cas tandis qu'en

date du 22 décembre 2021, 42 cas ont été enregistrés. En province Ruyigi, certains membres du staff des différents services ont été infectés notamment les services de la santé et de l'éducation. En date du 18 décembre 2021, le Lycée Notre Dame de la Joie de Ruyigi a dû fermer ses portes puisque 4 professeurs avaient été testés positifs.

En date du 23 décembre 2021, la DCE Ruyigi a ordonné aux écoles comme l'école Les Archanges et l'Ecole Internationale de Ruyigi de procéder à l'affichage des résultats du premier trimestre au lieu de faire une proclamation solennelle.

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés à la

pandémie de la Covid-19, à la gouvernance, aux faits sécuritaires ayant causé des morts et des blessés dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.